

Communiqué de presse

Agglomération de Delémont : Lettre d'information à la population n° 2

Delémont, le 25 août 2008

L'agglomération de Delémont poursuit sa dynamique. L'année 2007 a été consacrée principalement à la finalisation du programme « transports et mobilité », déposé à la Confédération en fin d'année, en vue d'obtenir une aide financière fédérale. En outre, la charte a été signée en décembre par le Gouvernement jurassien et les 10 conseils communaux de l'agglomération. La charte confirme juridiquement la volonté des 10 communes de travailler ensemble.

Avec la dynamique de l'agglomération, les communes souhaitent profiter des synergies possibles en collaborant et en s'en donnant les moyens.

2008 concernera plusieurs dossiers, dont fait l'écho le deuxième journal d'information distribué cette semaine à tous les ménages de l'agglomération. Plusieurs commissions travaillent en parallèle dans leur domaine spécifique.

L'agglomération étudie comment coordonner l'extension des plans de zones. En effet, historiquement, le développement démographique des 10 communes de l'agglomération est légèrement supérieur à celui du canton. Si cette tendance se poursuit, à l'avenir, il faudra environ 1'800 logements supplémentaires à l'horizon 2020 et 2'800 en 2030. Cependant, depuis quelques années, la surface de la zone à bâtir s'est considérablement étendue. En outre, on sait que 89% des nouvelles constructions pour de l'habitat individuel sont le fait d'habitants résidant déjà dans l'agglomération (dont une part de 60% dans la commune même). Le développement de l'habitat est la principale cause de diminution de la surface de la zone agricole. Les communes sont obligées de respecter le plan directeur cantonal qui vise à une utilisation mesurée du sol et ne peuvent d'ores et déjà plus étendre les zones à bâtir comme par le passé. La question est donc de savoir si et comment une coordination peut se faire, à l'initiative des communes, ou si chacun travaille de son côté.

La ZARD (zone d'activité régionale de Delémont) a été imaginée il y a une quinzaine d'années par les 4 communes de Courroux, Courrendlin, Delémont et Vicques. Elle est donc bien plus ancienne que l'agglomération. Le lien entre les deux viendra naturellement et prochainement, puisque les 10 communes sont appelées à participer à son financement. Le journal développe les arguments en faveur de ce projet.

Le rôle de la ville de Delémont dans l'agglomération est également décortiqué, sous l'angle du leader qu'elle doit être, de la perception de ce rôle, mais aussi par les avantages que toutes les communes retirent de leur collaboration avec Delémont.

Le journal d'information réalisé par la Direction politique de l'agglomération, grâce à la collaboration du Service cantonal de l'aménagement du territoire et d'Innodel SA. Il peut être téléchargé sur le site www.jura.ch/agglo

Personnes de contact:

M. Jean-Louis Chételat, Maire, Président
de la Direction politique
Administration communale
2852 Courtételle
jean-louis.chetelat@bluewin.ch
+41 32 424 43 43

M. Dominique Nusbaumer, Chef du
Service de l'aménagement du territoire
Responsable de la Direction technique et
de coordination
Rue des Moulins 2
2800 Delémont
dominique.nusbaumer@jura.ch
secr.sat@jura.ch
+41 32 420 53 10

M. Henri Erard, Secrétaire ARJ, chargé de
l'organisation et du secrétariat
Allée des soupirs 1
2900 Porrentruy
arj@bluewin.ch
+41 32 466 43 54